

BUREAU DU RESPECT DE LA PERSONNE

Démarche de facilitation

Le respect, au cœur de notre engagement.

La facilitation est une démarche de résolution de différents en milieu de travail.

Pourquoi y participer?

- Améliorer les relations au travail
- Favoriser une communication respectueuse
- Clarifier les besoins, attentes et préoccupations
- Trouver des solutions gagnant-gagnant

Ce que la facilitation est

- Un échange encadré par une personne neutre (facilitateur)
- Un processus basé sur l'écoute, le respect et la bonne foi
- Une démarche orientée vers des solutions concrètes pour l'avenir

Ce que la facilitation n'est pas

- Une démarche obligatoire ou disciplinaire
- Un espace pour blâmer ou attaquer l'autre
- Une enquête

Le rôle du facilitateur

- Faciliter la communication
- Assurer un environnement calme et respectueux
- Rester neutre et impartial
- Aider les parties à trouver leurs propres solutions

Règles de base

- Participation volontaire
- Respect et écoute
- Confidentialité
- Aucune attaque personnelle

Se préparer

- Réfléchir à ses émotions, préoccupations, besoins et attentes
- S'exprimer au « je » pour des échanges constructifs
- Être ouvert au dialogue



INFORMEZ-NOUS

Remplissez le [formulaire](#)
en numérisant le code QR



parlonsrespect.09ciyss@ssss.gouv.qc.ca